



VILLE DE  
SAINT-GEORGES

11700, boulevard Lacroix  
Ville de Saint-Georges  
(Québec) G5Y 1L3  
Téléphone: (418) 228-5555  
Télécopieur: (418) 228-3855

Le 11 octobre 2006

Monsieur Louis Dériger, président  
Madame Claudette Journault, commissaire  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**OBJET : Documents relatifs au projet d'autoroute de la Beauce**

Madame, Monsieur,

Suite à des propos que j'ai tenus devant vous hier et aux interrogations que vous avez soulevées, je vous fournis quelques documents.

1. Je joins une photocopie du calendrier officiel de réalisation rendu public par M. le ministre Jacques Baril et le directeur M. André Caron (février 2002). Ces gens nous avaient affirmé « .... Si le fédéral embarquait, cela pourrait aller plus vite » (texte #1).
2. Tous les travaux et échanges depuis le calendrier 2002 ont été menés sur la base de l'hypothèse formulée par le MTQ et TECSULT : « d'abord une chaussée unique » (Texte #2, page 2-1 du document officiel de consultation).
3. J'inclus copies de communiqués de presse émis suite à l'accord fédéral-provincial d'avril 2005 sur l'autoroute de la Beauce et la route 173 de Saint-Georges aux frontières (textes #3 et #4).

Salutations,

Le maire,

Roger Carette  
RC/lg

p.j. (4)

237

**DB32**

Projet de prolongement de l'autoroute 73,  
Robert-Cliche, entre Beauceville et  
Saint-Georges

Beauceville et Saint-Georges 6211-06-111

## CALENDRIER DE RÉALISATION DU SEGMENT ST-JOSEPH/ST-GEORGES DE L'AUTOROUTE 73

ÉTAPES		DURÉE (en mois)	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
SAINT-JOSEPH/ BEAUCEVILLE	a) ARPENTAGE	6	■											
	b) PLANS	30	—	1	1	2								En 2 étapes
	c) EXPROPRIATION	36		1	1	1	1							En 2 étapes
	d) CONSTRUCTION	48			1	1	1	2						En 2 étapes
BEAUCEVILLE/ SAINT-GEORGES	e) ÉTUDE D'IMPACT	18		■	■	■								
	f) BAPE	18		■	■	■								
	g) ARPENTAGE	12			■	■	■							
	h) PLANS	6			▼	▼	▼	▼						
	i) EXPROPRIATION	6			▼	▼	▼	▼						
	j) CONSTRUCTION	30				1	1	2	1	1	2			En 2 étapes
		36				1	1	2	1	1	2			En 2 étapes
		48					1	1	2	1	1	2		En 2 étapes

- Travaux en cours ou réalisés
- Cédule planifiée
- ▼ Hypothèse alternative

NOTES : Les opérations a, b1, b2, c1 et e sont en cours.  
 Les opérations du secteur Beauceville/St-Georges sont sous deux hypothèses de calendrier.

Ce calendrier collige les annonces formulées par MM. Guy Chevrette et Jacques Baril suite aux « discussions du Lac-Portage », aux « négociations » et travaux préalables qui ont suivi celles-ci.

Ville de Saint-Georges  
 (émis en février, diffusé en août 2002)

## 2. CONTEXTE ET HISTORIQUE

La route 173, route nationale à deux voies, constitue l'axe principal reliant l'agglomération de Québec à tous les principaux centres urbains de la Beauce, jusqu'à Saint-Georges. De plus, l'autoroute Robert-Cliche (73), que les usagers peuvent actuellement emprunter jusqu'à Saint-Joseph-de-Beauce, assure un lien rapide jusqu'à l'autoroute 20 et l'agglomération de Québec.

L'augmentation importante de la circulation appréhendée au début des années 1970 conduisait à penser que la route 173 serait saturée par endroit à moyen, sinon à court terme. Devant les grandes difficultés qu'aurait comportée l'amélioration des conditions de fluidité et de sécurité routière de la route 173, le Ministère a envisagé la construction d'une autoroute. Cet axe autoroutier visait à assurer un lien interrégional entre Québec et Saint-Georges, à répondre à l'augmentation du débit de circulation sur la route 173, et également, à soutenir le développement économique de la Beauce.

C'est ainsi que la construction de l'autoroute de la Beauce a débuté à la fin de l'année 1973, dans le cadre de l'aménagement du réseau autoroutier québécois. Elle peut aujourd'hui être empruntée sur 62 km. Elle est construite à deux chaussées sur 39 km jusqu'à Sainte-Marie-de-Beauce et à chaussée unique sur 23 km jusqu'à Saint-Joseph-de-Beauce. La construction d'un tronçon d'un peu plus de 10 km d'autoroute à chaussée unique jusqu'à la route du Golf à Beauceville est en construction depuis 2004 et est réalisée en trois phases. Par la suite, environ 13 km seront à construire pour rejoindre le nord de Saint-Georges : ils font l'objet de cette étude. Encore ici, il est question d'implanter d'abord une autoroute à chaussée unique en attendant que les débits soient assez importants pour construire la seconde chaussée. À terme, l'autoroute rejoindra la route 204 Est.

La figure 2.1 montre la situation de l'autoroute Robert-Cliche (73) tel qu'elle se présente aujourd'hui en mettant en évidence les principales phases de construction de l'autoroute ainsi que les dernières études en cours.

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01

**Ottawa et Québec concluent une entente de principe pour des priorités en infrastructures**

**LE GOUVERNEMENT DU CANADA CONFIRME DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS  
DE 269 MILLIONS DE DOLLARS DANS DES INFRASTRUCTURES  
DE TRANSPORT AU QUÉBEC**

**Québec, le 29 avril 2005** — Le ministre des Transports du Canada et lieutenant politique du Québec, l'honorable Jean-C. Lapierre, et le ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Michel Després, ont annoncé aujourd'hui une entente de principe entre les gouvernements du Canada et du Québec sur le financement conjoint de travaux d'infrastructures de transport au Québec.

Le gouvernement du Canada investira 269 millions de dollars pour des infrastructures de transport. Cette contribution proviendra de deux programmes d'infrastructures existants, soit 197 millions de dollars du *Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique*, et 72 millions de dollars du *Fonds sur l'infrastructure frontalière*. Pour sa part, le gouvernement du Québec versera un financement équivalent à la contribution du gouvernement du Canada.

L'honorable Jean-C. Lapierre s'est dit très heureux d'annoncer ces investissements au nom du ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), l'honorable John Godfrey. « Cette entente est un excellent exemple de coopération entre les gouvernements du Canada et du Québec, a affirmé le ministre Lapierre. La contribution canadienne de 269 millions de dollars témoigne de la détermination des deux gouvernements d'intensifier leur partenariat, d'accroître la sécurité et d'améliorer les axes de transport stratégiques au Québec. »

Le ministre des Transports du Québec a de son côté souligné les retombées positives de cette annonce pour le Québec. « La contribution du gouvernement du Canada que nous annonçons aujourd'hui porte sur des priorités pour le gouvernement du Québec qu'a reconnues le gouvernement du Canada. Ce sont des projets d'envergure qui nous permettent d'améliorer nos infrastructures de transport. Ils sont situés sur des corridors essentiels au développement économique du Québec et de ses régions », a indiqué M. Després.

**Les priorités visées**

Les priorités d'intervention iront aux axes routiers suivants :

- 85 millions de dollars pour la route 185, un lien stratégique entre le Québec et le Nouveau-Brunswick;
- 51,5 millions de dollars pour la route 173 et l'autoroute 73 en Beauce;
- 7,5 millions de dollars pour l'autoroute 55 en Estrie;
- 57 millions de dollars sur l'autoroute 35; et
- 38 millions de dollars pour l'autoroute 50 en Outaouais.

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec alloueront également chacun 30 millions de dollars pour des investissements liés à des infrastructures ferroviaires et intermodales, avec la participation du secteur privé de 40 millions de dollars pour un total de 100 millions de dollars sur 5 ans.

Rappelons que cet engagement de 269 millions de dollars s'ajoute aux 513 millions de dollars déjà annoncés par le gouvernement fédéral en guise de premières contributions pour le parachèvement de l'autoroute 30, au sud de Montréal, et pour l'élargissement à quatre voies divisées de la route 175, entre Québec et Saguenay.

L'entente rendue publique aujourd'hui porte donc à 782 millions de dollars le total de la contribution du gouvernement du Canada qui sera affecté aux projets de transport en vertu du *Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique* et du *Fonds sur l'infrastructure frontalière*.

Soulignons que l'entente prévoit que l'ensemble des projets se réaliseront dans le respect des compétences et de la maîtrise d'œuvre du Québec et devront être conformes aux législations environnementales en vigueur.

M. Després a tenu à rappeler l'engagement du gouvernement du Québec quant aux investissements qui seront faits sur le réseau routier. « Il y a quelques jours, nous avons annoncé un engagement sans précédent de 3,9 milliards de dollars sur trois ans, dont 1,2 milliard de dollars pour l'année en cours afin de rehausser la qualité du réseau routier. La contribution du gouvernement du Canada nous permet d'aller encore plus loin dans notre volonté de concrétiser les projets d'amélioration et de développement du réseau routier stratégique », a affirmé le ministre des Transports du Québec.

Pour l'ensemble des priorités mentionnées dans cette entente, le gouvernement du Québec contribuera pour un montant global de 2,8 milliards de dollars échelonnés sur les années de réalisation de ces projets.

MM. Lapierre et Després ont conclu en mentionnant que ces investissements permettront d'améliorer la fluidité de la circulation sur plusieurs tronçons du réseau routier québécois. Ils se traduiront également par des gains au chapitre de la sécurité des usagers de la route et favoriseront les échanges commerciaux du Québec avec ses partenaires des autres provinces canadiennes et des États-Unis.

**SOURCE :** Josée Delisle  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des  
Transports du Québec et  
ministre responsable de la  
région de la Capitale-  
Nationale  
Tél. : (418) 643-6980

**SOURCE :** Irene Marcheterre  
Directeure des Communications  
Cabinet de l'honorable  
Jean-C. Lapierre, ministre des  
Transports du Canada  
Tél. : (613) 991-0700

**INFORMATIONS :** Alain Mondy  
Agent d'information  
Ministère des Transports  
Tél. : (418) 643-8074

Infrastructure Canada  
Communications et Promotion  
Tél. : (613) 948-1148

## Description des priorités sur le financement d'infrastructure de transport

### Route 185

Coût estimé : 1 milliard de dollars

Il s'agit de la construction d'une autoroute à quatre voies entre Rivière-du-Loup et les frontières du Nouveau-Brunswick. Il reste quelque 91 km à construire en plus des tronçons en construction présentement.

### Autoroute 35

Coût estimé: 257 millions de dollars

Il s'agit du prolongement de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Philipsburgh, à la frontière du Vermont. Il vise à compléter l'aménagement autoroutier du corridor de commerce entre Montréal et Boston et à améliorer la sécurité.

### Autoroute 73 et route 173

Coût estimé : 190 millions de dollars

L'autoroute 73 et la route 173 se trouvent dans l'axe Québec – frontière du Maine. Il s'agit de la construction d'un tronçon de l'autoroute 73 situé entre Saint-Joseph et Saint-Georges d'une longueur de 34,6 km. La partie entre Saint-Georges et la frontière avec le Maine comprend des travaux d'amélioration de l'actuelle route 173.

Une partie des travaux à réaliser sur l'autoroute 73 et la route 173 sera financée à même le *Fonds canadien sur l'infrastructure frontalière*.

### Autoroute 50

Coût estimé : 600 millions de dollars

La contribution prévue permettra de réaliser des travaux sur l'autoroute 50. Rappelons que le 15 février 2005, le Premier ministre du Québec, Jean Charest, avait annoncé des investissements de 256 millions de dollars sur trois ans pour le prolongement de l'autoroute 50.

## **Infrastructures ferroviaires intermodales**

Investissement global de l'ensemble des partenaires : 100 millions de dollars sur 5 ans

La contribution fédérale de 30 millions de dollars aux infrastructures ferroviaires sera allouée en totalité au financement de projets de réhabilitation des infrastructures des chemins de fer d'intérêt local (CFIL), pour un coût total des projets de 75 millions de dollars, incluant une quote-part de 20 millions de dollars assumée par le gouvernement du Québec et de 25 millions de dollars par le secteur privé. Les projets intermodaux seront financés en totalité par le gouvernement du Québec et le secteur privé, à raison de 10 millions de dollars et 15 millions de dollars respectivement, de sorte que la contribution de chacun des deux gouvernements à ces projets s'élève à 30 millions de dollars et celle du secteur privé à 40 millions de dollars.

## **Autoroute 55**

Coût estimé: 15 millions de dollars

Il s'agit de la construction d'une troisième voie d'autoroute, sur une longueur de 2 km, en direction de la frontière, afin d'accueillir les camions en attente d'accès aux États-Unis, incluant le réaménagement de l'intersection de la route 247, l'installation de systèmes de transport intelligents pour la gestion de la circulation ainsi que la construction d'une aire de contrôle routier. La contribution fédérale provient du *Fonds sur l'infrastructure frontalière*.